

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

- DEL-2023-057 APUREMENT COMPTE 4711 ET 4718 ET
AJUSTEMENT COMPTE DFT REGIE
- DEL-2023-058 ADMISSION EN NON-VALEUR
- DEL-2023-059 CREANCES ETEINTES
- DEL-2023-060 ADOPTION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57
DEVELOPPEE AU 1^{er} JANVIER 2024
- DEL-2023-061 DESIGNATION D'UN REFERENT
DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX
- DEL-2023-062 REPARTITION DU FONDS NATIONAL DE
PEREQUATION DES RESSOURCES
INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)
- DEL-2023-063 FIXATION DES TARIFS DU RESTAURANT
SCOLAIRE AU 1^{er} JANVIER 2024
- DEL-2023-064 FIXATION DES TARIFS DU ALSH AU 1^{er}
JANVIER 2024
- DEL-2023-065 AUTORISATION A MADAME LE MAIRE DE
SIGNER LES CONVENTIONS D'ACCUEIL DE
LOISIRS SANS HEBERGEMENT AVEC LES
COMMUNES DE BLARU, LA VILLENEUVE EN
CHEVRIE, CHAUFOUR LES BONNIERES, NOTRE
DAME DE LA MER, CRAVENT ET LOMMOYE.
- DEL-2023-066 REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC
- DEL-2023-067 MONTANT DES ASTREINTES POUR
INFRACTION A L'URBANISME